

# Résolution

## de la Commission Exécutive Nationale du SNFOLC

des 11 et 12 juin 2026

### L'ÉCONOMIE DE GUERRE EST INCOMPATIBLE AVEC LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS

La CEN inscrit ses mandats dans les résolutions de la Commission Exécutive Fédérale des 2 et 3 juin 2026. Avec la CEF, la CEN constate que « la marche à la guerre s'accélère et les budgets de guerre explosent (2 887 milliards de dollars en 2025 au niveau mondial). Cette course à l'armement intervient dans un contexte de généralisation des guerres : avec le conflit qui se perpétue entre l'Ukraine et la Russie, la guerre menée contre l'Iran et le Liban par Trump et Netanyahu, les massacres en Palestine perpétrés par les mêmes. »

Une circulaire du ministère de l'Action et des comptes publics, adressée aux ministres, fixe le cadre de préparation du projet de loi de finances pour 2027 : « L'effort engagé depuis des années en faveur de la Défense doit être poursuivi et amplifié dans les années à venir. La nécessaire conciliation de cette priorité avec la nécessaire maîtrise des comptes publics impose des choix : les budgets ministériels hors mission défense devront globalement être en diminution ».

L'Assemblée nationale a voté (440 voix pour et 122 contre) le 19 mai une augmentation de 36 milliards d'euros des crédits alloués à la défense d'ici 2030, dans le cadre de la nouvelle loi de programmation militaire, le premier ministre déclarant à cette occasion : « L'activité de nos forces armées sur l'ensemble de la zone inévitablement crée des dépenses, des impacts sur les finances publiques (...). C'est une guerre. Et les 6 milliards d'euros que nous avons documentés devront être remis à jour, cela va sans dire, on y reviendra. »

Pour la CEN, toutes les revendications se heurtent au carcan de la loi de programmation militaire et au budget de guerre. La CEN exige l'abandon de ce projet de loi. A l'heure où le gouvernement Lecornu veut faire payer aux travailleurs l'augmentation de 36 milliards d'euros des crédits de guerre en ajoutant 10 milliards d'euros de coupes dans le budget 2026 des services publics et de la protection sociale, à l'heure où ce même gouvernement annonce 40 milliards d'euros de coupes supplémentaires dans ces mêmes budgets, la CEN réaffirme la priorité adoptée lors du congrès national d'Angers : « le congrès considère que dans

le combat contre la marche à la guerre, le syndicat occupe une place spécifique. En mettant au centre de son activité le combat pour les revendications (...) il combat concrètement contre le gouvernement fauteur de guerre et l'explosion des budgets de l'armement. »

Avec la confédération FO et la FNEC FP-FO, la CEN « refuse l'augmentation sans fin des dépenses militaires au détriment du service public, et incompatible avec la satisfaction des revendications (...) exige le cessez-le-feu partout dans le monde, en particulier en Ukraine, en Iran, au Liban ainsi que l'arrêt des massacres en Palestine (et) appelle ses syndicats à prendre les initiatives nécessaires pour empêcher la guerre. »

La CEN, comme la CEF, se félicite que de nombreux syndicats de la fédération soutiennent et participent au meeting international contre la guerre pour discuter des initiatives urgentes à prendre pour mettre fin aux politiques de guerre à Londres le 20 juin 2026.

### POUR L'ÉCOLE QUI INSTRUIT, PAS QUI EMBRIGADE

La CEN du SNFOLC s'oppose aux dispositifs de propagande qui visent à détruire l'école dans ses fondements en faisant un lieu d'endoctrinement. Les « rallyes citoyen », « classes défense et sécurité globale », livret d'enseignement visant à « acculturer les jeunes à la défense », les dispositifs reposant sur un partenariat entre École et Armée, la loi visant à « renforcer l'enseignement à la défense nationale dans le cadre du parcours de citoyenneté », doivent être retirés. Ces dispositifs visent à militariser l'école et les missions des personnels. La mission de l'école publique est de former des citoyens éclairés, de développer l'esprit critique et l'émancipation intellectuelle, pas de les familiariser au maniement des armes et faire la promotion des armées et des forces de l'ordre.

La CEN dénonce la part réduite accordée aux savoirs disciplinaires dans les référentiels de formation des professeurs publiés au *BOEN spécial n°1* du 28 mai 2026 (un bloc sur quatre) et la place donnée à l'« éducation à la défense et à la sécurité globale » dans ce même arrêté ministériel.

La CEN demande la suppression des stages obligatoires

d'observations, hors PFMP, pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et de 2<sup>nde</sup>, qui les mettent en danger. En 2015 au moins cinq élèves mineurs sont morts lors de ces stages, sans compter les blessés non comptabilisés.

Les premiers résultats sur les plateformes d'admission à la poursuite d'études viennent de tomber et une fois de plus c'est un véritable désastre pour l'avenir de milliers de jeunes. En deux ans, plus de 50 000 places ont été supprimées sur Parcoursup et près de 25 000 sur Mon Master. Comme l'an dernier, ce sont des dizaines de milliers de bacheliers qui ont des réponses négatives à leurs vœux.

En parallèle, tout est fait pour diriger les jeunes vers des formations payantes... ou bien vers l'armée, notamment dans le cadre de la Loi de programmation militaire, avec l'octroi de divers avantages pour les « volontaires » du service militaire et ceux qui accepteront d'être réservistes, et via l'articulation du calendrier du Service Militaire Volontaire avec celui de Parcoursup.

Avec la CEF, la CEN revendique l'abrogation de Parcoursup et MonMaster, l'abrogation de la réforme Blanquer du lycée et du baccalauréat et le rétablissement du baccalauréat comme diplôme national, fondé sur des épreuves terminales et anonymes, et premier grade universitaire. La CEN revendique l'ouverture des places nécessaires dans les formations post-bac.

Elle appelle les syndicats à préparer les rassemblements dans les départements et académies et devant le Ministère le 24 juin et « à se tenir aux côtés des jeunes lycéens et étudiants qui se mobilisent pour leur droit à un avenir et contre l'augmentation des frais d'inscription ».

### POUR L'AUGMENTATION IMMÉDIATE DES SALAIRES ET DES RETRAITES !

Alors que le SMIC a été augmenté de 2,41% au 1<sup>er</sup> juin 2026, la CEN condamne le nouveau blocage de la valeur du point d'indice, entraînant le blocage au niveau du salaire minimum de plus en plus de personnels, dont les AESH, les AED, les personnels de laboratoire.

L'effondrement de la valeur du point d'indice par rapport à l'inflation remet en cause la grille indiciaire et tous les principes statutaires de la rémunération : carrière, catégories, reconnaissance des qualifications. Jusqu'en 1983, la valeur du point d'indice était indexée sur l'inflation, ce qui est nécessaire pour maintenir la valeur de la grille indiciaire dans le temps.

Alors que l'inflation explose de nouveau et que de très nombreux personnels sont directement impactés par l'envolée des prix du carburant, la CEN inscrit ses mandats dans l'exigence de la confédération FO et de la FGF-FO du plafonnement des prix de l'énergie, de revalorisation des salaires (+ 33 % pour compenser les pertes subies depuis 2000 dans la Fonction publique, + 10 % tout de suite et l'ouverture de négociation pour améliorer toutes les grilles salariales), de l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'inflation, de la revalorisation du taux de l'ISSR et de l'abrogation de la réforme des retraites de 2023. Après la mobilisation le 2 juin des AED et des vies scolaires, la CEN rappelle sa revendication d'une grille nationale de rémunération pour les assistants d'éducation permettant une revalorisation dès le CDD.

La CEN dénonce la réponse du ministre de l'action et des

comptes publics Amiel, aux organisations syndicales de la Fonction publique (courrier du 2 juin), qui utilise le blocage du point d'indice pour affirmer que « le système de rémunération des fonctionnaires est arrivé en bout de course et devient obsolète ».

La CEN dénonce également les récentes déclarations du ministre Amiel (journal *L'Opinion* du 20 mai) annonçant une réforme à l'automne devant aligner le taux de cotisation retraite des fonctionnaires sur celui du privé, c'est-à-dire passer de 82 % à ... 17 % ! Cette contre-réforme, si elle était mise en œuvre, signerait la fin du Code des pensions civiles et militaires et la fin de la garantie d'une pension calculée sur les 6 derniers mois.

De même, la CEN condamne la proposition avancée par le COR sous prétexte de préserver l'équilibre en 2070 de porter à 67,6 ans l'âge moyen de départ à la retraite.

### AGIR POUR DÉFENDRE LES POSTES, LES CONDITIONS DE TRAVAIL, LES CLASSES ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

L'actualisation de la loi de programmation militaire ouvre la possibilité de fermetures de classes tardives, annoncées fin juin début juillet, aggravant les conditions de rentrée déjà mises à mal par la suppression de 4000 postes en application du budget 2026 et alors que l'école manque déjà de tout.

Ainsi les moyens des Vies Scolaires sont actuellement annoncés dans les académies. d'ores et déjà, certaines académies perdent des dizaines de postes. La CEN réaffirme son exigence de création de tous les postes d'AED nécessaires ainsi qu'un statut de fonctionnaire pour ceux qui le souhaitent. De même, elle réaffirme sa revendication de création de tous les postes nécessaires dans toutes les catégories de personnels.

Comme la CEF, la CEN considère que « face à l'accumulation d'attaques contre l'École, nos salaires et nos statuts, (...) il n'y a pas d'autre choix que la grève massive, tous ensemble, dans toutes les écoles, les établissements et les services. Tout en poursuivant les mobilisations, dès maintenant, pour les revendications (annulation des fermetures et création des postes nécessaires, revalorisation des salaires, refus de la militarisation de l'École et de la loi de programmation militaire ...), [la CEN] décide d'organiser une campagne d'assemblées générales, de réunions avec les parents, de tournées syndicales pour préparer la grève et le blocage à la rentrée. »

Dans ce cadre, la CEN considère que l'appel du Comité national en Défense de l'École Publique à discuter et organiser partout « avec les organisations syndicales et les associations de parents qui le souhaitent » la « grève massive et le blocage tous ensemble à la rentrée » constitue un point d'appui dans ce sens.

La CEN se félicite que la FNEC FP-FO ait refusé de participer à « l'atelier » ministériel concernant « la baisse démographique et l'anticipation des évolutions de l'offre scolaire ». Il s'agit pour le ministère d'associer les élus, les représentants syndicaux et de parents d'élèves aux fermetures de classes, d'écoles, de collège et de lycées. Il s'agit également pour le ministère d'ouvrir la carte scolaire à l'enseignement privé ce qui constitue *de facto* une tentative de privatisation du service public d'éducation. La CEN, qui rappelle son attachement indéfectible au mot d'ordre : « fonds privés à l'école privée, fonds publics à l'école publique ! », appelle les syndicats du SNFOLC à alerter les personnels et les parents, avec la FNEC FP-FO et les syndicats

FO des collectivités, et à s'organiser dès maintenant contre la fermeture des établissements et des postes, contre la mise en place d'un corporatiste cherchant à associer les organisations syndicales.

Concernant les sessions d'examens qui ont commencé (DNB et baccalauréat) la CEN exige :

- ▶ que les professeurs qui font passer les oraux de DNB soient rémunérés.
- ▶ que les membres des jurys d'examens soient tous déchargés de leur cours lorsqu'ils corrigent les épreuves écrites.
- ▶ que les établissements privés ne soient plus centre d'examens.

La CEN exige le renouvellement de tous les contractuels qui le souhaitent. La CEN invite les syndicats du SNFOLC à organiser la mobilisation pour s'opposer à ces plans de licenciements dictés uniquement par les contraintes budgétaires.

La CEN appelle les syndicats du SNFOLC à intervenir avec la FNEC FP-FO pour que les établissements scolaires soient rénovés pour permettre des conditions de travail décentes pour les personnels et les élèves et pour protéger des conditions thermiques exceptionnelles telles que les canicules ou les épisodes de froid intense.

### COMBATTRE LES PAS ET LA DESTRUCTION DES DISPOSITIFS SCOLAIRES SPÉCIALISÉS ET ADAPTÉS

Malgré le vote contre la généralisation des PAS par les députés à l'assemblée nationale, le ministère poursuit leur généralisation pour la rentrée 2026. La CEN se félicite de la décision de la CEF d'organiser une campagne d'assemblées générales, de réunions avec les personnels, avec les parents, de tournées syndicales pour préparer la grève et le blocage à la rentrée. Dans ce cadre, la CEN invite les syndicats à préparer dès maintenant la montée nationale à Paris, le jeudi 5 novembre, en lien avec sa confédération et les syndicats force ouvrière des secteurs du social, du médico-social et de la santé pour obtenir :

- ▶ L'arrêt des processus de démantèlement des établissements sociaux et médico-sociaux et la création des places nécessaires dans ces structures !
- ▶ Un statut de fonctionnaire pour tous les AESH avec un temps plein de 24h !
- ▶ L'abandon des PAS et des PIAL !
- ▶ L'arrêt des suppressions de postes dans l'Éducation nationale !

### CONTRE LA PSC, POUR UNE RENÉGOCIATION SUR LA BASE DU CONSENTEMENT À L'ADHÉSION

La CEN se félicite que la FNEC FP-FO n'ait pas signé l'accord sur la PSC avec le ministère alors que les dysfonctionnements s'accumulent et que des scandales s'annoncent. La CEN se félicite du mandat donné à la FNEC FP-FO pour lancer une pétition pour regrouper les personnels. La CEN appelle ses structures à collecter et défendre les situations dans lesquelles les prélèvements PSC ont été faits sur les fiches de paye et les

compte bancaires sans le consentement des personnels. A ces dysfonctionnements s'ajoute la difficulté à se faire rembourser les soins.

### CONSTRUIRE LE SYNDICAT ET S'ORGANISER DÈS MAINTENANT POUR LE SUCCÈS AUX ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES !

L'orientation et les revendications de la FNEC FP-FO et du SNFOLC définies au congrès d'Angers de décembre 2025, et que FO défendra en toutes circonstances, seront la base de la campagne des élections professionnelles, en particulier les revendications qui nous distinguent :

- ▶ Non à la guerre et à la militarisation de l'École
- ▶ Abandon de la PSC
- ▶ Non à l'acte II de l'école inclusive

La CEN rappelle l'importance de la constitution du cahier de votants bien au-delà des adhérents. Elle appelle les syndicats à ne négliger aucune modalité pour la campagne électorale, en lien avec la syndicalisation et l'implantation : tournées d'établissement, heures d'information syndicale, réunions de personnels, stages syndicaux, réunions d'instances élargies... Elle appelle à s'inscrire dans les dispositifs coordonnés par la fédération au plan académique et départemental pour obtenir des actes de candidature et constituer les listes.

La CEN appelle à prendre toutes les dispositions dès maintenant pour préparer le dispositif syndical au moment de l'accueil des stagiaires fin août.

La CEN invite à se rapprocher des UD et des syndicats FO des collectivités (conseil départemental, conseil régional) pour confirmer la première place de FO dans la Fonction publique d'État, et gagner cette première place dans l'ensemble de la Fonction publique lors des élections de 2026,

**Adopté à l'unanimité moins 3 abstentions**

